

Jean Guy Greilsamer: L'antisémitisme sioniste a encore voulu frapper !
Récit d'un après-midi très particulier.

Description

7520045-11599823

Le lundi après-midi 2 mars, je reçois d'abord un coup de fil prétendant du commissariat du 17^{ème} arrondissement de Paris, me sommant de venir signer une plainte déposée contre moi. Je refuse : si une plainte est déposée contre moi, qu'elle me soit envoyée par la poste !

Il m'est alors répondu que la police allait venir me remettre la plainte chez moi.

Une heure après, la police débarque, se poste devant mon immeuble, en interdit l'accès aux habitants et visiteurs, et boucle le quartier. Les gens présents s'inquiètent, certain-e-s ami-e-s du quartier téléphonent chez moi pour essayer de comprendre. Ainsi un voisin de palier signale que sa femme lui a téléphoné à son travail pour lui dire qu'elle ne peut pas pénétrer dans l'immeuble. Mon épouse ouvre la porte pour descendre au rez-de-chaussée, et surprise à : une demi-douzaine de policiers postés dans l'escalier, casqués et protégés par un bouclier, pointent leur arme vers notre domicile !

Il apparaît alors un responsable de police qui rentre chez nous et a l'air de constater avec satisfaction que l'appartement est occupé par deux paisibles retraités, mon épouse et moi.

Après avoir posé quelques questions, ce responsable m'informe que j'ai été probablement « victime d'un canular visant des personnes appartenant à la communauté israélienne. »

Puis divers responsables de police sont arrivés progressivement chez moi, soit presque une dizaine !

Ils m'ont révélé qu'un certain Jean-Guy Greilsamer avait téléphoné à la police en déclarant qu'il venait de tuer sa femme et en menaçant de tuer ses enfants si la police vient chez lui !

J'ai alors pensé à un individu ultra-sioniste et très agressif qui depuis Israël a utilisé le même mode opératoire contre diverses personnes soucieuses d'informer le public sur la situation du peuple palestinien, ou des personnalités prenant quelques distances avec des autorités israéliennes. Cet individu a aussi visé un journaliste du site Rue89, ce qui était conclu par la mort par arrêt cardiaque du père du journaliste.

Pendant que la police était chez moi, l'individu continuait de lui téléphoner, lui annonçant qu'une personne du second étage venait d'avoir une crise cardiaque ; le SAMU a alors débarqué.

Mon épouse et moi avons dû faire une déposition à un commissariat du 18^eme arrondissement qui est spécialisé dans le traitement des drames internes aux couples (crimes, etc).

J'ai alors déposé plainte.

En arrivant au rez-de-chaussée de notre immeuble pour nous rendre au commissariat, c'était hallucinant de constater le rassemblement de policiers et de gens du SAMU.

Il va sans dire que toute cette affaire a impressionné et inquiété les habitants présents dans l'immeuble.

Merci à l'auteur du « canular » d'avoir révélé la nature antisémite de son comportement !

Des voisins ont bien commenté la situation en affirmant tout naturellement que son geste et ses intentions à l'égard d'un militant juif pour une paix juste entre Juifs israéliens et Palestiniens sont antisémites.

Merci à lui de m'avoir permis de réunir chez moi, autour d'un apéritif, les voisins touchés par ce spectaculaire remue-ménages et de pouvoir ainsi échanger avec eux sur les fondements et les exactions de l'actuelle politique israélienne, sur la situation que subit le peuple palestinien, et sur la nécessaire mobilisation citoyenne contre l'impunité de l'Etat d'Israël.

Et il serait souhaitable que la police et la Justice se donnent les moyens de sanctionner l'auteur de ces menaces, qui a suscité des réactions ayant généré des dépenses publiques phénoménales, aux frais des contribuables !

Les pouvoirs publics infligent parfois de lourdes amendes pour de petits délits, mais là, c'est vraiment sans commune mesure !

Paris, le 4 mars 2015

Jean-Guy Greilsamer, co-président de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)

date créée
2015/03/05